

## Actualités



**< Projection cinéma à la salle des fêtes de Brie vendredi 29 mai 2026 à 14h00 pour les scolaires de Brie et à 20 h30 pour tout public :**

Après le succès de la série des 8 albums de bande-dessinée "Les enfants de la Résistance" des célèbres auteurs Benoît ERS et Vincent DUGOMIER, venez découvrir le film français du même titre, réalisé par Christophe BARRATIER.

Le public est plongé en pleine Occupation allemande durant la Seconde Guerre Mondiale dans un petit village français fictif nommé Pontain l'écluse. Les personnages principaux, François, Eusèbe et Lisa, sont 3 enfants courageux qui se lancent dans des aventures secrètes afin de résister aux nazis.

Au casting vous retrouverez les figures d'Artus, Gérard Jugnot et Julien Arruti.

**< Expositions "Les enfants de la Résistance" et "Objets du Maquis" à la Bibliothèque de Brie du 20 avril au 30 mai 2026 :**

Dans le cadre du programme scolaire d'histoire des élèves de CM2, l'ASFB a prêté à la bibliothèque de Brie l'exposition pédagogique réalisée par les auteurs de la bande dessinée qui permet aux enfants de 10 ans de mieux comprendre le contexte historique pendant l'occupation allemande.

A cette occasion, seront visibles tous les "Objets du Maquis" de monsieur Christian. Ce dernier organisera des visites commentées aux scolaires ainsi qu'aux enfants du centre de loisirs Safabrie.

Puis, le 12 mai, Patricia et Jean-Michel Urbajtel seront les conteurs de l'histoire de Marinette illustrée par un diaporama présentant et expliquant ce qu'était la Résistance dans notre département.

Enfin, samedi 30 mai à 11h00, pour clôturer cette programmation Mémoirelle, la bibliothèque aura le plaisir d'accueillir dans ses locaux l'École Départementale de Musique qui réalisera un concert intitulé : "39-45 en musique".

**< Sortie en librairie depuis septembre 2025 :**  
Sortie du livre écrit par Bruno Foucaud, adhérent à notre association, paru aux éditions La Geste

« *Un héros très discret – Georges MICHEL Brive 1910-2011* ».

L'auteur retrace l'histoire de **Georges MICHEL**, figure de la

Résistance en Corrèze et cousin de **René MICHEL** dont le nom figure sur le monument des Fusillés de la Braconne.



**< Conférence**

« *Une famille dans la Résistance* » **le 6 mai 2026 :**

Afin de poursuivre le travail de reconstitution historique de sa famille, Bruno Foucaud animera une conférence à Cenon (33), ville d'origine de René Michel fusillé à la Braconne le 5 mai 1943.

**< Exposition sur René Michel du 6 mai au 29 août 2026 :**

Pour compléter et illustrer cette conférence, une exposition sera organisée à Cenon.

A cette occasion notre association a été sollicitée pour fournir quelques documents et autoriser l'utilisation des images du film « Au nom de la Braconne », un document historique réalisé par l'université populaire de Ruelle (*document à retrouver sur notre site internet*).

**< Expositions « Les Fusillés de Charente » et « Les enfants de la Résistance » :**

Lors des journées européennes du patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026, ces deux expositions seront ouvertes au public dans la salle polyvalente de Saint-Michel : une occasion de découvrir ou redécouvrir le contexte historique à travers lequel ont vécu les familles de Résistants dont certains furent fusillés.

Prochainement, la programmation complète de ce week-end sera disponible sur le site internet [www.saintmichel-charente.fr](http://www.saintmichel-charente.fr) et sur le magazine Sortir.

**Samedi 9 mai 2026, 10 h 30 : cérémonie commémorative**  
devant le monument aux Fusillés dans la clairière de la Braconne (*cérémonie organisée par l'ASFB*)  
**1946 – 2026**  
**Il y a 80 ans Maurice Thorez inaugurerait le monument aux Fusillés de la Braconne**

De mai 1943 à août 1944, les Allemands fusillèrent dix-huit résistants dans ce camp des environs d'Angoulême.

### Histoire du site :

Créé à la fin du XIXe siècle, le camp militaire de La Braconne, situé sur la commune de Brie, comprenait des baraques pour héberger environ un bataillon de soldats, un champ de tir de 3 km sur 500 m pour les essais des canons de l'artillerie, ainsi que de vastes espaces pour les manœuvres des troupes.

De septembre 1939 à juin 1940, il a servi de camp d'internement où ont été emprisonnés 992 ressortissants allemands et autrichiens ou apatrides. Dès novembre 1939, cet effectif tombait à 182 après le travail des « commissions de criblage », qui libèrent souvent l'un des époux des couples franco-allemands. En mai 1940, l'effectif remonta aux alentours de 500 quand, sous la pression de l'opinion publique, les autorités jetèrent à nouveau dans les camps les Allemands résidant sur le sol français, souvent d'ailleurs émigrés antifascistes. Les immigrés italiens les rejoignirent lorsque l'Italie déclara la guerre à la France, le 10 juin 1940. Ils seront libérés 15 jours plus tard par la Wehrmacht. Les antifascistes allemands, quant à eux, avaient déjà rejoint Nîmes et le sud-est de la France, certains pour gagner l'Amérique, le Mexique ou les Etats-Unis, d'autres pour disparaître dans la clandestinité.

Durant l'été 1940, 5 000 prisonniers des troupes coloniales, des Noirs, ont été regroupés au camp de La Braconne en attendant d'être transférés à l'automne dans le département des Landes. Un groupe fut maintenu à la fonderie de Ruelle pour l'exécution des basses besognes. Les troupes allemandes occupèrent le camp de façon périodique, surtout quand la division SS Totenkopf fut présente dans la région, du début octobre 1942 à la fin janvier 1943. A la fin de l'Occupation, des éléments de la 158e DI, chargés de préserver l'occupant des incursions des maquisards, s'installèrent dans ce camp. Lorsque le maquis Bir'Hacheim se présenta devant le camp le 31 août 1944, il le trouva vide.

C'est près du camp qu'ont été fusillés les résistants charentais condamnés à mort, lors des audiences du tribunal militaire des 30 avril 1943, 22 décembre 1943 et 8 janvier 1944. Les pelotons d'exécution avaient été formés par un détachement SS, le 5 mai 1943, et par le peloton de Feldgendarmérie, le 15 janvier 1944. Dans le camp militaire même ont été fusillés deux maquisards, le 25 août 1944, après le combat des Amauds. Après leur exhumation, les corps des fusillés de La Braconne ont été rassemblés au camp militaire, le 24 septembre 1944

### Les fusillés :

**Le 5 mai 1943** furent fusillés six Résistants du 1er groupe de résistants communistes existant en Charente (condamnation à mort du 30 avril 1943) :

**Jean (André) Barrière – Paul Bernard – René Jean Gallois - René Michel  
Marc Roger Nepoux – Marcel Nepoux**

**Le 15 janvier 1944** furent fusillés dix autres Résistants, membres de l'OCM (Organisation civile et militaire), des FTPF (Francs-Tireurs et partisans français), du Front national pour la Liberté et l'Indépendance :

**Marcel Baud - Amédée Berque – Pierre Camus – Raymond Corbiat – Pierre Gaborit  
Robert Geoffroy – René Gillardie – Armand Jean – Francis Louvel – Gérard Vandeputte**

**Le 26 août 1944**, furent exécutés sommairement deux Résistants de la Brigade RAC de l'Armée secrète capturés la veille à Ruelle-sur-Touvre (Charente) :

**Adrien Dubreuil – Alcide Robigne**

## Le saviez-vous ?

**< Question de Michelle COLOMBIER de Mornac :**

*Pourquoi une stèle des deux frères Chabasse sur la commune de Mornac ?*

Située à l'entrée de l'ancienne citée pavillonnaire constituée de 44 logements dédiés aux familles américaines, cette stèle fut inaugurée le 25 septembre 1960 en présence du député Réthoré, du préfet Causeret, du colonel Raftrey (commandant du camp militaire américain), de Monsieur et Madame Chabasse, du colonel Chabanne et du vicaire général Pouget.

Mornac, village Charentais situé en zone occupée, à quelques kilomètres de la ligne de démarcation, a connu pendant la période d'Occupation allemande quelques opérations de résistance.

Afin de rendre hommage à ces deux frères résistants actifs du territoire (enfants du village voisin de Bouëx) tués tous les deux en mission de résistance pendant la guerre, Pierre et René Chabasse ainsi qu'à leurs camarades de la résistance charentaise et française, cette plaque de bronze, coulée à la fonderie de Ruelle, fut inaugurée avec les inscriptions suivantes :

**CITE CHABASSE**  
DEDIEE A LA MEMOIRE DE :  
CAPITAINE RENE CHABASSE 1921 - 1944  
SERGENT PIERRE CHABASSE 1924 – 1945  
HEROS DE LA RESISTANCE

INAUGUREE EN SEPTEMBRE 1960  
depuis ce jour, la citée américaine s'appelle désormais la cité "Chabasse"



### Le lieu de mémoire :

Dès la Libération, naquit un projet de construction d'un monument pour perpétuer le souvenir des Charentais fusillés à La Braconne, les 5 mai 1943 et 15 janvier 1944. Ce fut l'entrepreneur de Mansle, Jean-Guy Landraud, officier du maquis FTP (Francs-Tireurs et Partisans) de Chabonais et l'architecte Pierre Laliard, tous deux anciens élèves des Beaux-Arts à Paris, qui mirent au point le projet : un mur d'une quinzaine de mètres de longueur, rappelant celui au pied duquel on fusille.

Dans cette magnifique clairière de La Braconne, les deux hommes ont voulu se servir des matériaux du pays. Le monument fut donc construit en pierre de Vilhonneur et en granit du Confolentais, matériaux fournis gratuitement par les entreprises.

Une équipe de jeunes maçons fut détachée du régiment Bernard. Pour couvrir les frais, une souscription fut lancée sous le contrôle d'un comité, dont le président était le maire de Brie.

Le monument fut inauguré le dimanche 13 janvier 1946 devant plus de 10 000 personnes par Maurice Thorez, ministre d'Etat.



## Marc Bloch, historien et résistant, entrera au Panthéon le 23 juin

A l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Strasbourg, Le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le 23 novembre 2024 que Marc Bloch entrera au Panthéon le 23 juin 2026.

Marc Bloch est né en 1886 à Lyon. Sa famille, juive alsacienne non pratiquante a fait le choix de la France en 1870. Son père, Gustave Bloch, professeur d'histoire antique, a enseigné à l'université de Lyon et à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Marc Bloch intègre le lycée Louis-le-Grand à Paris, puis entre, comme son père, à l'École normale supérieure en 1904. Il est ensuite reçu à l'agrégation d'histoire et de géographie en 1908.

Lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale, il est professeur de lycée. Mobilisé en tant que sergent d'infanterie, il accède au grade de capitaine à l'issue du conflit. Il reçoit la Légion d'honneur et la Croix de Guerre avec quatre citations.

Au sortir de la Grande Guerre, Marc Bloch épouse Simone Vidal, en 1919, année où il reprend l'enseignement. Puis, il achève sa thèse, consacrée aux serfs d'Île-de-France et à leur affranchissement par les Capétiens, et devient maître de conférences à l'université de Strasbourg entre 1921 et 1936. Marc Bloch publie en 1924 « Les Rois thaumaturges », et fonde avec Lucien Febvre, historien et professeur au Collège de France, la revue « Annales d'histoire économique et sociale » en 1929. Marc Bloch poursuit, en 1931 son étude de l'histoire rurale du Moyen Âge dans « Caractères originaux de l'histoire rurale française ». En 1937, il occupe la prestigieuse chaire d'histoire économique de la Sorbonne.

Marc Bloch est de nouveau mobilisé en 1939, à sa demande, alors qu'il a 53 ans, six enfants et souffre d'une polyarthrite invalidante. « Je suis le plus vieux capitaine de l'armée française », disait-il. Après l'Armistice du 22 juin 1940 signé par le maréchal Pétain, Marc Bloch, démobilisé, retrouve sa famille dans la Creuse.

Il écrit alors « L'étrange défaite », son livre le plus connu, qui sera publié à titre posthume après-guerre. C'est un ouvrage sans concession qui décrit de l'intérieur « le plus atroce effondrement de notre histoire ». En octobre 1940, avec la promulgation d'une loi qui interdit aux juifs d'exercer dans la fonction publique, Marc Bloch ne peut plus exercer son métier de professeur. Finalement, il est « relevé de déchéance » pour « services scientifiques exceptionnels rendus à l'État français ». Il reprend son enseignement comme simple chargé de cours en janvier 1941 à la faculté de Strasbourg, transférée à Clermont-Ferrand, en zone libre.

Lorsque les Allemands envahissent la zone libre en novembre 1942, avec les siens, Marc Bloch se réfugie dans la maison familiale de la Creuse, avant de faire une nouvelle fois le choix de cette France qu'il aime tant. Il écrit : « La France, dont certains conspireraient à m'expulser (...) demeurera, quoi qu'il arrive, la patrie dont je ne saurais déraciner mon cœur ». Le professeur d'histoire rejoint la Résistance, et entre en



clandestinité à Lyon. Il intègre le mouvement « Franc-Tireur », sous le pseudonyme de « Chevreuse », puis d'« Arpajon » et « Narbonne ». Il constitue les Comités de la Libération de la région. Le 8 mars 1944, il est arrêté et interné à la prison de Montluc. Le Résistant est torturé pendant des jours. En captivité, Marc Bloch redevient enseignant et instruit ses camarades. « Si j'en réchappe, je reprendrai mes cours », leur confie-t-il. Le soir du 16 juin 1944, dix jours après le débarquement des alliés en Normandie, il est fusillé par la Gestapo avec 29 autres camarades dans un champ près de Lyon. Ils sont exécutés à la mitrailleuse, dans le dos suppliciés par groupes de quatre.

En 1977 Ses cendres sont transférées dans le caveau familial du cimetière du Bourg-d'Hem en Creuse. Deux mots

simples sont gravés en guise d'épithète : « Dilexit veritatem » (« J'ai chéri la vérité »). C'est la devise inscrite en 1941 dans son « Testament spirituel ». À l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Marc Bloch a légué de son vivant l'Institut d'histoire économique et sociale, fondé en 1938, et de manière posthume, sa bibliothèque, confisquée et expédiée en Allemagne par l'occupant nazi à la fin de l'année 1940. Des cours d'histoire sont donnés quotidiennement dans la salle qui porte son nom à la Sorbonne.

Après Simone Veil (2018), Maurice Genevoix et (2020), Joséphine Baker (2021), Missak et Mélinée Manouchian (2024), et Robert Badinter (2025), le Résistant Marcel Bloch entrera au Panthéon le 23 juin 2026. Dans une lettre au président de la République, sa famille demande, au regard de son engagement, que « l'extrême droite, dans toutes ses formes, soit exclue de toute participation à la cérémonie » d'entrée au Panthéon. Sa petite-fille Suzette Bloch et son arrière-petit-fils Matis Bloch écrivent : « L'œuvre de ce patriote convaincu est profondément antinationaliste, construite contre le roman national et la réduction de l'histoire française aux frontières nationales ».

Le 19 février 2024, la présence de Marine Le Pen à la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian, contre l'avis de ses descendants et du président, avait fait polémique. La famille de Marc Bloch souhaite aussi que l'hommage soit « purement civil », comme le Résistant le demandait dans son testament.

Depuis les élections législatives de 2024, avec la percée de l'extrême droite et sa stratégie de « dédialisation » et de normalisation, des situations similaires ont eu lieu. C'est le cas notamment en Gironde, avec la députée de la 11<sup>ème</sup> circonscription, Mme Edwige Diaz, vice-présidente du Rassemblement National. Le dimanche 26 octobre 2025, cette députée était présente à la 81<sup>ème</sup> cérémonie d'hommage aux 256 victimes de l'occupation allemande, fusillés dans le camp militaire de Souge, à Martignas-sur-Jalle en Gironde. L'Association du Souvenir de Fusillés de Souge avait fait part de son opposition et de son indignation à la venue de cette personne auprès de la Préfecture et des autorités militaires. Cette présence a été vécue comme une provocation et une

(Suite page 8)

## La transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente depuis 1945

Lisa Métreau, jeune charentaise étudiante à l'université d'Angers a réalisé son mémoire de Master 1, intitulé « La transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente depuis 1945 ». Elle avait fait appel aux familles par l'intermédiaire de notre association et vous avez été nombreux à lui répondre favorablement.

Une correspondance régulière s'est établie entre nous. En nous adressant ses vœux, elle nous a adressé ces quelques mots :

« Cela me touche sincèrement de voir que des personnes s'intéressent à mon travail.

A ce titre, si vous le souhaitez, je peux rédiger un petit article exposant un point particulier de mon mémoire ou un parcours, en fonction de ce que vous souhaitez, pour mettre cette part d'histoire locale en lumière dans votre revue.

Concernant mes recherches, mon enquête de l'année dernière m'a permis de constater la présence importante, mais pourtant silencieuse, des Espagnols dans la Résistance charentaise. Je me concentre donc sur eux cette année, tout en m'appuyant sur mes recherches de l'année dernière et notamment les témoignages recueillis.

Je réalise en parallèle une formation en distance de généalogie successorale auprès de l'université de Nîmes.

En bref, une vie bien rythmée autour de l'histoire, de sa mémoire et de ses enjeux contemporains !

Je suis vraiment enchantée d'avoir pu vous rencontrer ! Vous et votre association avez constitué un tremplin fondamental dans mon étude, alors je vous en remercie sincèrement. »

### Pourquoi transmettre la mémoire de la Résistance ?

Transmettre, c'est remettre quelque chose à quelqu'un. Chacun d'entre nous remet ainsi entre les mains de ses descendants une part de sa mémoire familiale. Les mémoires de la Résistance s'inscrivent pleinement dans ce cadre. Nombre d'enfants de résistants se sont trouvés confrontés au silence des adultes, à ne pas savoir pourquoi un père ne reviendrait plus, à vivre avec le poids d'un passé dont les contours demeuraient flous. Parfois, ces silences ont constitué une forme de protection autant qu'un obstacle à la compréhension de sa propre histoire.

Les années 1970, marquées par une nouvelle génération n'ayant pas vécu dans sa chair le conflit, permettent aux mémoires de ressurgir. Mais plus encore, le temps montre qu'il sait ponctuellement faire appel à elles au

gré des besoins, des événements, réveillant ce qui n'avait pas été oublié mais seulement endormi.

L'oubli n'est donc jamais sans conséquences. Dans un premier cercle intime, la transmission permet de rappeler que les combats menés et les morts ne furent pas vains. À une échelle plus large, ces mémoires contribuent à sensibiliser aux dangers de la guerre, de l'effritement de l'équilibre démocratique et à l'existence, dans certaines circonstances, d'un droit – et parfois d'un devoir – de désobéissance civile. En ce sens, élargir le cercle des dépositaires apparaît comme un enjeu majeur. Si l'histoire ne se répète jamais de la même manière, elle demeure un prisme au travers duquel interroger le présent. Ce travail mémoriel n'est toutefois pas exempt de risques. L'instrumentalisation du passé, tout comme le repli sur des mémoires strictement communautaires, constitue un danger réel, dès lors que ces récits cessent de rassembler pour diviser. Les mémoires de la Résistance ne peuvent trouver sens que si elles demeurent facteur de compréhension partagée et de dialogue

Transmettre, c'est donc proposer des fondements à la nouvelle génération sur lesquels elle pourra s'élever. C'est en cela que les aînés, en tant que passeurs de mémoire, occupent un rôle essentiel dans notre société en créant des ponts intergénérationnels. Hors du cadre familial, ces mémoires intimes rejaillissent également dans l'espace public, comme l'illustre la plaque commémorative sur le bâtiment de La Poste d'Angoulême. Le temps écoulé ne saurait constituer une raison suffisante pour reléguer ces histoires dans l'oubli.



Plaque commémorative sur le bâtiment de La Poste d'Angoulême